

## PROPRIETAIRE

Mr et Mme BRUN André

Le chant du bois

La Ville

38520-VENOSC

Tel : 33 (0) 4 76 80 06 10 e-mail : [dede@venosc.net](mailto:dede@venosc.net) <http://www.venosc.net>

## DESCRIPTIF DU STUDIO

### SITUATION DU VILLAGE ET DU MEUBLE

Venosc est un vieux village de montagne situé dans la vallée du Vénéon à 1000m d'altitude. Son appartenance au Parc National des Ecrins est le gage d'une nature préservée. Le village est relié à la station des Deux Alpes par une télécabine confortable qui permet d'y accéder en 8 minutes et dont le prix est inclus dans le forfait SKI.

Le studio est situé dans une partie de l'ancienne ferme familiale au hameau de La Ville (un des plus ensoleillé de Venosc). Il est à une trentaine de mètres du parking. Il dispose d'un balcon exposé à l'est et d'une petite terrasse avec table de jardin et parasol

### COMPOSITION

- 1 pièce de 30m2 environ avec
  - Une cuisine intégrée, réfrigérateur, four micro-ondes, plaques à gaz \*, ainsi que toute la vaisselle et ustensiles de cuisine nécessaire pour 6 personnes.
  - Un coin couchage avec lit à deux places et deux lits gigognes et télévision.
- Une salle de bains avec baignoire (le WC est dans la salle de bains )
- Balcon fleuri ( premier prix des maisons fleuries ) et terrasse avec table et chaises de jardin.
- Matériel divers :Planche à repasser avec fer, un service à fondue ,une cocote minute.
- Un appareil à raclette vous est prêté sur demande.
- Le studio est équipé d'une télévision couleur.
- Machine à laver commune aux deux locations (utilisable l'été seulement).

Le studio est équipé d'une literie de bonne qualité comprenant matelas, oreillers et deux couvertures par lit.

**Nous ne fournissons ni linge de toilette, ni linge de maison, ni les draps que vous devez impérativement apporter.**

\* le gaz est compris dans le loyer

## **LA CAPACITE MAXIMALE DU STUDIO EST DE 4 PERSONNES**

**Nous n'acceptons pas les personnes supplémentaires, et nous nous réservons le droit de faire payer un supplément si cette condition était transgressée.**

**Nous n'acceptons pas les animaux \***

**André Brun, garde moniteur du Parc National des Ecrins, et ancien moniteur de ski vous donnera tous les conseils utiles pour votre séjour d'hiver ou d'été. De plus si votre séjour à lieu en période calme : (septembre, octobre, mai, juin) il pourra vous accompagner une journée pour une découverte de notre vallée et vous dira comment observer les chamois, épier les marmottes ou les aigles...**

**Il n'y a qu'une petite épicerie (surtout pour le dépannage) dans le village. Nous conseillons pour votre arrivée de prévoir les provisions indispensables. Durant votre séjour, vous pourrez vous ravitailler facilement à Bourg d'Oisans (15km) où vous trouverez tous les commerces, ou aux Deux Alpes après votre journée de ski, par télécabine.**

**Pour vos soirées, dans le village, vous pourrez aller au restaurant, dans une crêperie etc...**

**Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements. Nous espérons que cette offre vous conviendra, et nous vous prions d'agréer, madame, monsieur, nos sincères salutations.**

**\* Nous vous rappelons que les chiens sont interdits dans le Parc National des Ecrins**